

# COMITE SYNDICAL

## Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022

## 1. Actualités

- Accueil des nouveaux délégués (Chazeaux, Lyas, Montréal, Saint-Michel-d'Aurance, Tauriers et Freycenet-la-Tour)
- Travaux de restauration des sentiers du Mézenc
- Nouvelle dotation pour les communes : Biodiversité et aménités rurales

## 2. Temps d'échange / débats

- Présentation de l'étude touristique sur les PNR « Comment concilier attractivité et préservation de l'écosystème? » (intervention de Christelle Lepoutre – Auvergne-Rhône-Alpes-Tourisme)

## 3. Avis

- Modification du périmètre du site Natura 2000 FR8201666 « La Loire et ses affluents »
- Modification du périmètre du site Natura 2000 FR8201665 « L'Allier et ses affluents »
- Focus : les actions menées sur les sites Natura 2000 de la Communauté de Communes Val'Eyrieux

## 4. Programme d'actions

- Soutien des projets éducatifs 2022/2023

## 5. Fonctionnement :

- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023
- Décision modificative n° 01 au budget principal 2022
- Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes
- Harmonisation du tarif préférentiel sur l'achat des éditions Parc

## 6. Dates et points divers

# ELUS'Tour



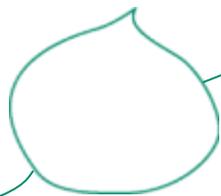
Parc  
naturel  
régional  
des Monts d'Ardèche

# \* Monts d'Ardèche

## Tour 1 : Du brillant au Brion

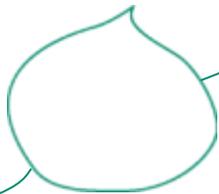
# \* Monts d'Ardèche

## Tour 2 : La tête dans les étoiles

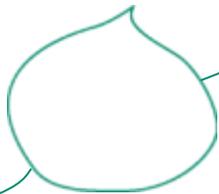


# \* Monts d'Ardèche

## Tour 3 : « Naturellement, petite ville de demain »



# Actualités



# Accueil des nouveaux délégués

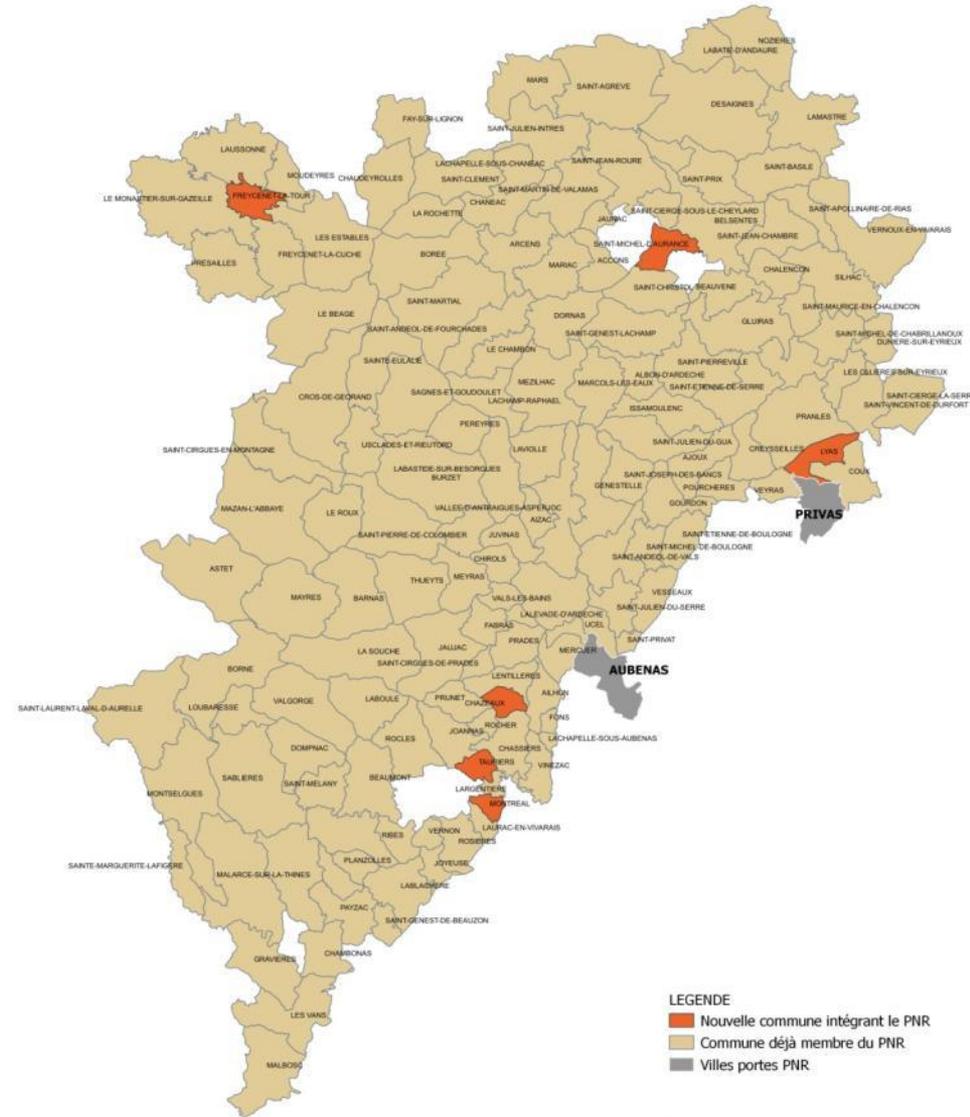
## \* Monts



NOUVELLES COMMUNES ADHERENTES  
AU PNR DES MONTS D'ARDECHE

Le décret ministériel n° 2022-1214 paru le 2 septembre 2022 modifie le périmètre du Parc pour intégrer 6 nouvelles communes.

Chazeaux, Lyas, Montréal, St-Michel-d'Aurance, Tauriers et Freycenet-la-Tour sont officiellement intégrées au périmètre du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche qui rassemble désormais 152 communes et 2 villes portes.



Cartographie : PNR des Monts d'Ardèche  
Date : 06/09/2022  
Source données pop : INSEE 2017  
Source cartographique : BD Carto IGN Paris 2015



# Massif du Mézenc



# \* Monts d'Ardèche

**BIENVENUE SUR LE MONT MEZENC 2022/2023**  
Travaux de restauration des sentiers en cours

**L'écueil au sommet du Mézenc reste accessible pendant les travaux**  
Des déviateurs seront placés dans le plus grand nombre de points de passage en travaux.  
Des balisages verticaux seront également présents sur le site afin de vous indiquer les itinéraires sûrs et vous informer sur la faune et la flore du site.  
\*N'oubliez pas à aller vers eux en cas de doute sur les itinéraires.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a pour mission de protéger et promouvoir le site de Mont Mézenc, classé Parc National Biosphère, Natura 2000, Réserve Biosphère, Site de Patrimoine Mondial de l'UNESCO et Site de France.

Une intervention nécessaire pour une meilleure préservation et découverte du Mont Mézenc  
La fréquentation importante du site dégrade les sentiers et détériore les milieux naturels particulièrement riches du Mont Mézenc. En sortant des chemins déviateurs, les randonneurs perturbent et embourbent la flore. Afin de la protéger, les sentiers sont des matériaux et aménagés en 2022 et 2023 pour une meilleure expérience de découverte du site. Pendant les travaux, les plantes protégées seront restaurées par des équipes afin de ne pas les dégrader.

Des aménagements intégrés dans le paysage pour mieux passer le public  
Afin d'offrir la découverte des visiteurs, des bornes et des panneaux en pierre sèche seront installés au niveau des secteurs sensibles. Certains sentiers seront aménagés par des branchements et renouveau. Les sentiers construits seront réalisés dans leur totalité afin d'améliorer le confort des visiteurs. Des crues de haies et de constructions seront aménagés et les aménagements paysagers seront respectueux en utilisant des matériaux locaux.

**Motivations d'intérêt :**  
Parc National Biosphère des Monts d'Ardèche  
Natura 2000  
Réserve Biosphère  
Site de Patrimoine Mondial de l'UNESCO

**Motivations d'usage :**  
ZMO  
Site de Patrimoine Mondial de l'UNESCO  
Site de France

**Entreprises :**  
Lot 1 : Travaux de création ou reprise des sentiers  
Montant des travaux : 347 106 € TTC  
Lot 2 : Travaux paysagers  
Montant des travaux : 94 984 € TTC  
Lot 3 : Travaux de construction en pierre sèche  
Montant des travaux : 48 116 € TTC

**UN ARDÈCHE DÉPARTEMENT**  
Montée de la Vallée  
14000 LE CHAMBERLAN 04 75 44 50 00  
04 75 44 50 00  
04 75 44 50 00

**Financiers et partenaires :**  
Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
Le Département de l'Ardèche  
Le Département de la Haute-Loire  
Le Département de la Loire  
Le Département de la Savoie  
Le Département de la Vendée  
Le Département de la Mayenne  
Le Département de la Sarthe  
Le Département de la Nièvre  
Le Département de la Saône-et-Loire  
Le Département de la Côte-d'Or  
Le Département de la Bourgogne-Franche-Comté  
Le Département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Le Département de la Région Île-de-France  
Le Département de la Région Normandie  
Le Département de la Région Bretagne  
Le Département de la Région Occitanie  
Le Département de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Le Département de la Région Grand Est  
Le Département de la Région Hauts-de-France  
Le Département de la Région Pays de la Loire  
Le Département de la Région Centre-Val de Loire  
Le Département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Le Département de la Région Île-de-France  
Le Département de la Région Normandie  
Le Département de la Région Bretagne  
Le Département de la Région Occitanie  
Le Département de la Région Nouvelle-Aquitaine  
Le Département de la Région Grand Est  
Le Département de la Région Hauts-de-France  
Le Département de la Région Pays de la Loire  
Le Département de la Région Centre-Val de Loire

## Le Parc, pilote de la restauration des sentiers du Mézenc, pour préserver les landes subalpines



**Objectifs sur 2 ans : mobilisation de l'ensemble des crédits et réalisation des travaux sur 2 saisons**

**Inauguration prévue octobre 2023**



# d'Ardèche



**Travaux de restauration à hauteur de 560 000 €  
sur 2022 -2023**

Mobilisation de crédits Etat (France relance et  
crédits ANCT- AMI Montagne)  
Cofinancement Région (ligne Parc)  
Départements de Haute Loire et de l'Ardèche

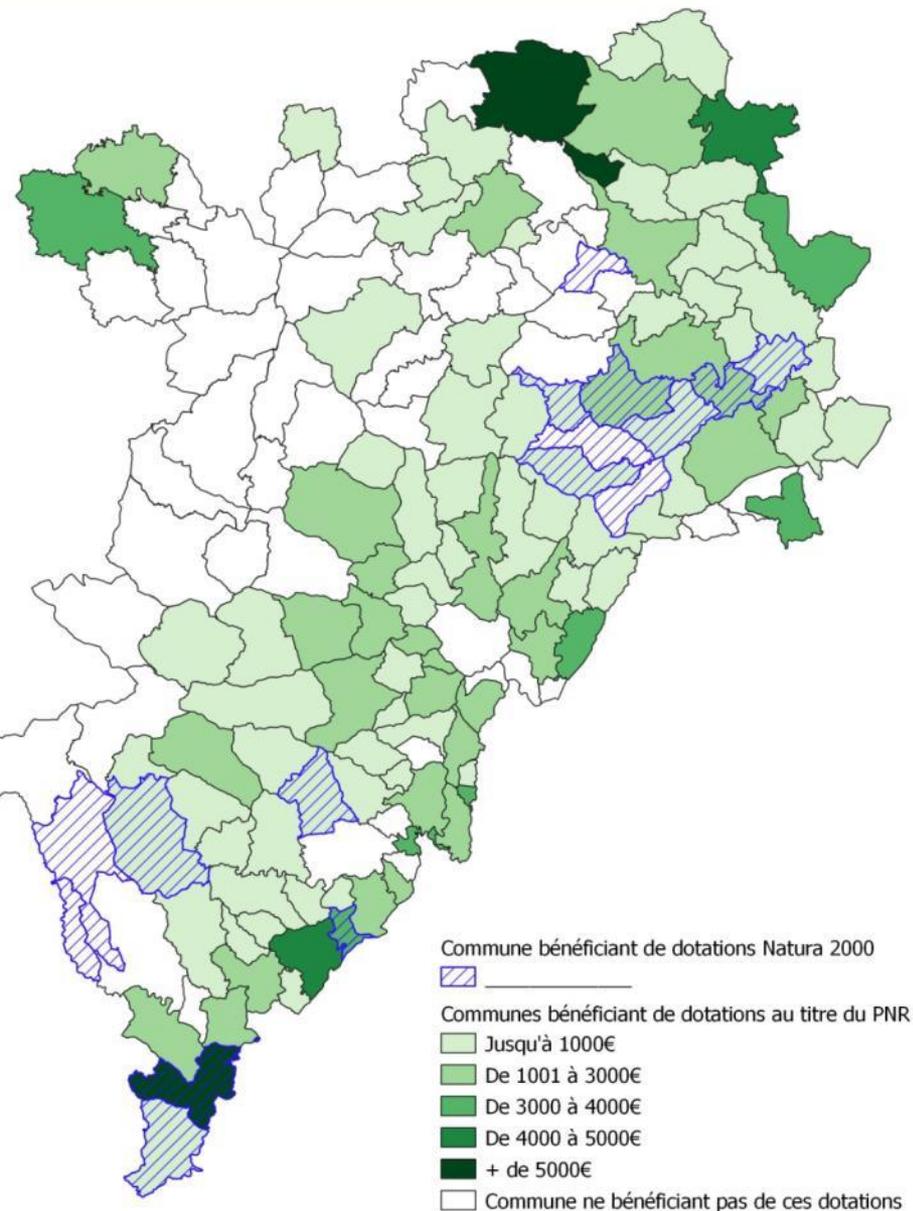


## Dotations aux communes Biodiversité et aménités rurales

Depuis la loi de finances 2022, reconnaissance des aménités rurales des communes classées Parc naturel régional dans la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité

Attribution selon des critères de taille de communes, de densité et de potentiel financier

**Monts d'Ardèche : 105 communes concernées dans le PNR pour un montant total de subvention de 164 193 € (minimum 1 000 € - maximum 5 637 €)**



**Dotation Natura 2000 :  
16 communes - 79 788€**

# 1/ Echange-débat

---

# Présentation de l'étude de fréquentation touristique sur les Parcs

## « Comment concilier attractivité et préservation de l'écosystème ? »

Intervention de Christelle LEPOUTRE – Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

# 2/ Avis

---

# \* Monts d'Ardèche

## Modification du périmètre du site Natura 2000 FR8201666 « La Loire et ses affluents » (consultation par la DDT07)

### Contexte :

- Site Natura 2000 FR 8201666 : emblématique de la Montagne ardéchoise, au regard de la diversité et de la qualité des milieux naturels, agricoles et forestiers qui en structurent le paysage.
- La proposition initiale d'inscription du site au titre de Natura 2000 date de 1999, avec un périmètre resserré autour du réseau hydrographique et des zones humides couvrant 1 315 ha sur 15 communes, puis élargissement aux zones de prairies, de landes et des forêts présentant des enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, pour une nouvelle enveloppe de **10 734 ha sur 18 communes**.
- Ce nouveau périmètre, approuvé en 2008, a servi de socle pour la contractualisation de MAEt puis de MAEc à partir de 2010.
- **La définition de la zone d'éligibilité des futures MAEc sur le territoire dépend fortement de l'aboutissement de la consultation sur l'élargissement du périmètre**

# \* Monts d'Ardèche

## Analyse des évolutions de périmètre :

L'analyse du dossier technique joint à la consultation laisse apparaître les éléments suivants :

- l'évolution du périmètre du site a fait passer le site de 15 communes pour 1 315 ha à 18 communes pour 10 734 ha, ce qui permet d'avoir une politique agro-environnementale ambitieuse, et **bien que dans les faits cette extension valide un périmètre déjà « activé » depuis 2008.**
- l'augmentation des surfaces classées au titre de Natura 2000, en particulier celles portant sur les milieux ouverts, représente un gain important pour la protection de la biodiversité.
- l'inclusion des secteurs de la Vestide du Pal/Bois de Bauzon permet d'intégrer des ensembles forestiers et prairiaux de grande valeur patrimoniale. Cet élargissement est donc pertinent pour la conservation des habitats forestiers

Proposition d'avis favorable sur l'augmentation du périmètre du site  
« Loire et affluents »

## Modification du périmètre du site Natura 2000 FR8201665 « L'Allier et ses affluents »

### Contexte :

- Site Natura 2000 FR 8201665 « L'Allier et ses affluents » emblématique de la Montagne ardéchoise, au regard de la diversité et de la qualité des milieux naturels, agricoles et forestiers qui en structurent le paysage.
- englobe plus de 115 km linéaires de cours d'eau de très bonne qualité abritant 3 espèces de salmonidés (Saumon atlantique, Ombre commun, Truite fario).
- proposition initiale d'inscription au titre de Natura 2000 en 1999, avec un périmètre couvrant 880 ha sur 8 communes, puis périmètre élargi en 2003 pour atteindre une superficie de 2 919 ha, et finalement **3 176 ha**
- **Ce dernier périmètre a servi de socle pour la contractualisation de MAEc, et devrait également être la base territoriale permettant au territoire de bénéficier de MAEc pour la campagne 2023-2027**

# \* Monts d'Ardèche

## Analyse des évolutions de périmètre :

L'analyse du dossier technique joint à la consultation laisse apparaître les éléments suivants :

- L'évolution du périmètre du site a fait passer le site de 8 communes pour 880 ha à 9 communes pour 3176 ha. → gain notable autant dans les surfaces (+ 2 296 ha) que dans le nombre de communes concernées (+1), ce qui permet d'avoir une politique agro-environnementale ambitieuse, **et bien que dans les faits cette extension valide un périmètre déjà « activé » depuis 2003.**
- l'augmentation des surfaces classées au titre de Natura 2000, **en particulier celles portant sur les milieux ouverts**, représente un gain important pour la protection de la biodiversité.
- l'inclusion des secteurs de la Forêt de Bauzon/Serre de Brugeas permet d'intégrer des ensembles forestiers de grande valeur patrimoniale.

Proposition d'avis favorable sur l'augmentation du périmètre du site  
« Allier et affluents »

# \* Monts d'Ardèche

## Focus sur les actions menées sur les sites Natura 2000 de la Communauté de Communes Val'Eyrieux

# 3/ Programme d'actions



# \* Monts d'Ardèche

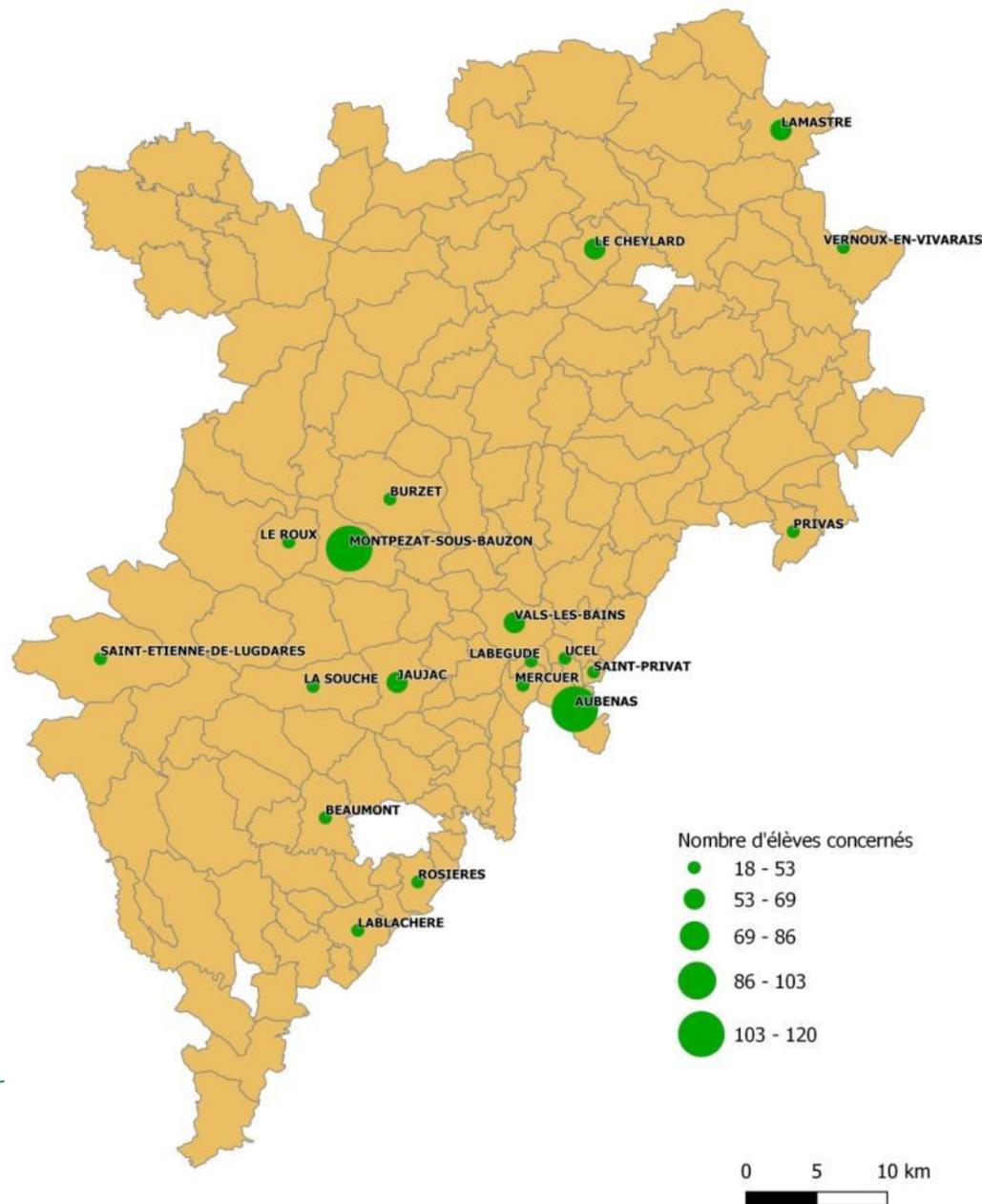
## Coup de pouce « Soutien aux projets éducatifs 2022/2023 »

- Outil de soutien et d'accompagnement à destination des établissements éducatifs accueillant des enfants de la maternelle au lycée afin de les aider à mettre en œuvre des projets d'éducation au territoire
- **Thèmes** : agriculture et alimentation / biodiversité de proximité et grands milieux naturels / Géoparc mondial de l'Unesco / transition (« chez nous, on agit pour la planète ») / art contemporain et Partage des Eaux
- AMI adressé en mars = 26 candidatures déposées
- Choix de retenir 1 projet par école, soit 22 projets
- Aide financière de 750 € en moyenne par projet pour un budget total de 17 000€
- Incertitudes sur l'attribution des aides par la Région = conseil aux porteurs de projet de décaler le démarrage de leur opération début 2023



Coup de pouce  
« Soutien aux projets éducatifs  
2022/2023 »

=> Proposition d'approuver les candidatures au coup de pouce « Soutien aux projets éducatifs 2022/2023 » sous réserve de l'acceptation finale du dossier par la Région



# 4/ Fonctionnement

# \* Monts d'Ardèche

## Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

- M57 : nouvelle nomenclature budgétaire et comptable qui deviendra la norme pour toutes les collectivités locales d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Proposition d'appliquer de manière anticipée le passage à la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 suite à l'avis favorable du comptable public
- Conséquences de la M57 :
  - ✓ Modification du mode de gestion des amortissements au prorata temporis (sauf pour les subventions d'équipement versées et les biens de faible valeur inférieurs à 500 € TTC) = proposition de mise à jour du tableau des amortissements lors du prochain Comité syndical de fin d'année
  - ✓ Souplesse budgétaire avec la possibilité pour le Président de procéder directement à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (à l'exclusion des dépenses de personnel) dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacun des sections (avec une information au Comité syndical lors de sa plus proche séance)

**=> Proposition d'approuver la mise en place de la M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de préparer au mieux son application généralisée au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

## Décision modificative n° 01 au budget principal 2022

- Pour rappel, les décisions budgétaires modificatives permettent d'ajuster des crédits qui n'auraient pas été prévus initialement dans le budget primitif
- La présente décision modificative concerne l'intégration des inventaires et s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
1312-020 : Régions	0.00 €	0.00 €	18 036.00 €	0.00 €
<b>TOTAL 13 Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>18 036.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
2031-020 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 200.00 €
2033-020 : Frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 836.00 €
<b>TOTAL 20 Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>18 036.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>18 036.00 €</b>	<b>18 036.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

**=> Proposition d'adopter la décision modificative n° 01 au budget principal 2022 telle que présentée ci-dessus**

# \* Monts d'Ardèche

## Régie de recettes : modification de l'acte constitutif et harmonisation du tarif préférentiel pour l'achat des éditions Parc

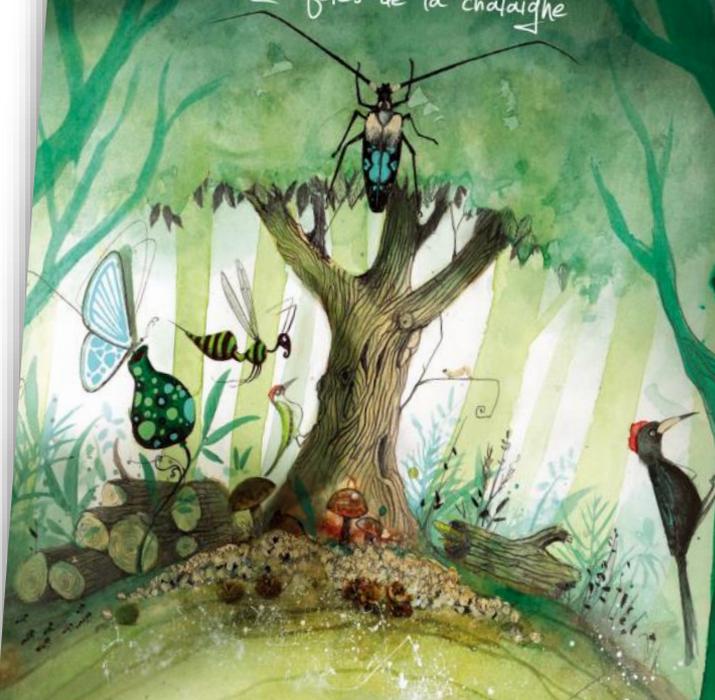
- **Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes** (création par délibération du Comité syndical du 8 septembre 2001) comme suit :
  - ✓ Mise à jour des produits encaissés (produits en dépôt-vente à la boutique)
  - ✓ Instauration d'un fonds de caisse de 120 €
  - ✓ Augmentation du montant de l'encaisse (1 220 € au total dont 800 € en numéraire)
- **Harmonisation du tarif préférentiel pour l'achat des éditions Parc** ou élaborées en partenariat d'édition, représentant **30% de remise** sur le prix public, pour les publics suivants :
  - ✓ Elus membres du Comité syndical
  - ✓ Offices de tourisme du territoire
  - ✓ Bibliothèques et médiathèques du territoire
  - ✓ Bénéficiaires de la marque Valeurs Parc à jour de leur cotisation
  - ✓ Agents du Parc
  - ✓ Association des Amis de Thines (partenariat Maison du Gerboul)
  - ✓ Adhérents à l'association des Amis du Parc à jour de leur cotisation
  - ✓ Structures membres du Comité syndical (Régions, Départements, communes, intercommunalités, villes portes)

**=> Proposition de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes et d'harmoniser le tarif préférentiel appliqué sur l'achat des éditions Parc**

# 5/ Dates

\* Monts d'Ardèche  
**CASTAGNADES** 2022

*Les fêtes de la châtaigne*



**8 OCTOBRE**

Jaujac

**23 OCTOBRE**

Désaignes

**30 OCTOBRE**

Chalencon

**15 ET 16 OCTOBRE**

Saint-Pierreville,  
Gluiras

**23 OCTOBRE**

Joyeuse

**5 ET 6 NOVEMBRE**

Vesseaux

**16 OCTOBRE**

Saint-André-  
Lachamp

**27, 28, 29 OCTOBRE**

Saint-Laurent-  
les-Bains-Laval  
d'Aurelle

**11 ET 12 NOVEMBRE**

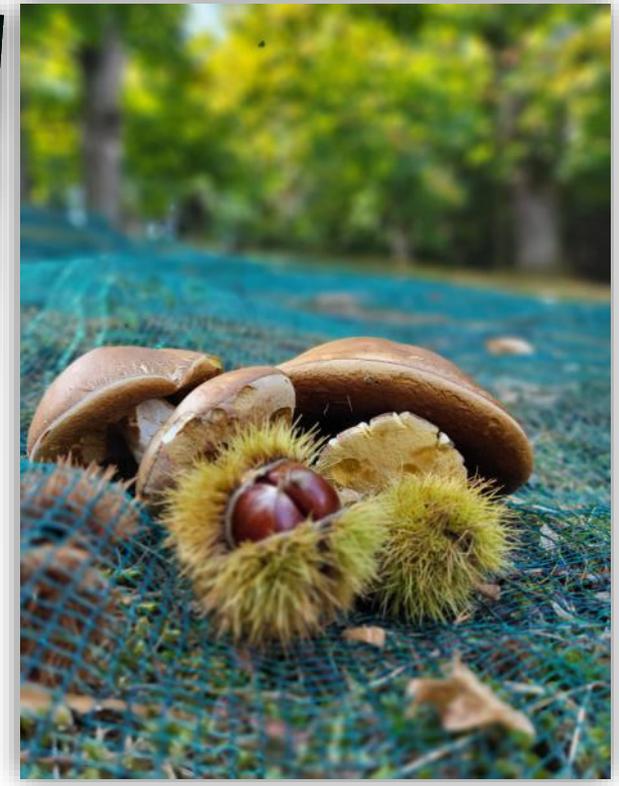
Joannas

**21, 22, 23 OCTOBRE**

Privas

**29, 30 OCTOBRE**

Antraigues



# \* Monts d'Ardèche

## Calendrier des réunions institutionnelles

- ✓ Prochains Bureaux Syndicaux les 11 octobre et 17 novembre
- ✓ Prochain Comité Syndical le jeudi 8 décembre

## Calendrier des animations : 20 Rendez-vous cet automne

- ✓ Dimanche 2 octobre : Sortie « Champignons et compagnie » à Marcols-les-Eaux
- ✓ **Samedi 8 octobre : Castagnade à Jaujac**
- ✓ Dimanche 9 octobre : Randonnée commentée et contée à Ajoux
- ✓ **Samedi 15 et dimanche 16 octobre : Castagnade à Saint-Pierreville et Gluiras**
- ✓ **Dimanche 16 octobre :**
  - o **Castagnade à Saint-André-Lachamp**
  - o Festival M&H à la Maison du Parc à Jaujac
- ✓ Du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre : ouverture de la boutique et exposition « Disparus ? »
- ✓ **Samedi 22 et dimanche 23 octobre : Castagnade à Privas**
- ✓ **Dimanche 23 octobre :**
  - o **Castagnade à Désaignes**
  - o **Castagnade à Joyeuse**
- ✓ Mardi 25 et mercredi 26 octobre : Ateliers découverte des forêts anciennes à la Maison du Parc à
- ✓ **Jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 octobre : Castagnade à St-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle**
- ✓ **Samedi 29 et dimanche 30 octobre : Castagnade à Antraigues-sur-Volane**
- ✓ **Dimanche 30 octobre : Castagnade à Chalencon**
- ✓ Mardi 1er et mercredi 2 novembre : Ateliers découverte des forêts anciennes à la Maison du Parc
- ✓ Vendredi 4 novembre : Balade « Autour de la roche de Gourdon » à Saint-Etienne-de-Boulogne
- ✓ **Samedi 5 et dimanche 6 novembre : Castagnade à Vesseaux**
- ✓ **Vendredi 11 et samedi 12 novembre : Castagnade à Joannas**
- ✓ Vendredi 18 novembre : Conférence « La vie au Permien, un monde étrange, peuplé de reptiles énigmatiques » à Largentière



# Merci de votre attention

